

## Commune de VRESSE-SUR-SEMOIS

Juin 2024

# Programme Communal de Développement Rural

Partie 2  
**Résultats de la participation  
de la population**

### ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT



**Fondation Rurale de Wallonie**  
Equipe Semois-Ardenne  
Rue de France, 19A 6730 Tintigny

## TABLE DES MATIERES

<b>PREALABLE .....</b>	<b>3</b>
1.1.    La participation en bref .....	3
1.2.    La Fondation Rurale de Wallonie – organisme d'accompagnement.....	3
<b>DEROULEMENT GLOBAL DE L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL .....</b>	<b>5</b>
2.1.    Déroulement administratif.....	5
a.    Décisions officielles .....	5
b.    Réunions de coordination et d'information .....	5
2.2.    Synthèse du processus .....	7
<b>CONSULTATION DE LA POPULATION.....</b>	<b>8</b>
3.1.    Préalable.....	8
a.    Personnes ressources .....	8
b.    Personnel communal .....	9
3.2.    Réunions d'information-consultation dans les villages.....	10
3.3.    Consultations de publics spécifiques.....	15
a.    Consultation des aînés .....	15
b.    Consultation des enfants .....	16
c.    Consultation des jeunes .....	17
3.4.    Approfondissement en groupes de travail thématiques .....	18
<b>LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL – CLDR .....</b>	<b>23</b>
4.1.    Composition de la CLDR .....	23
4.3.    Validation des enjeux, identification d'un défi et définition de la stratégie .....	26
a.    Présentation et validation des enjeux – 4 octobre 2022.....	26
b.    Approbation du projet de stratégie et finalisation du défi – 19 octobre 2022 .....	28
4.4.    Priorisation des projets et validation de l'arbre stratégique .....	29
a.    Tri des projets – 21 novembre 2022.....	29
b.    Validation de l'arbre stratégique – 19 décembre 2022.....	31
4.5.    Approfondissement des projets plébiscités .....	32
a.    Visite de terrain – 18 février 2023.....	32
b.    Réunions d'approfondissement des projets – mars à mai 2023 .....	33
c.    Mise en lots finale – 5 juillet 2023.....	34
4.6.    Finalisation du Programme Communal de Développement Rural .....	37
a.    Relectures des fiches-projets – 10 octobre et 7 novembre 2023.....	37
b.    Présentation et approbation du PCDR par la CLDR – 29 mai et 10 juin 2024 .....	37
<b>ANALYSE DE LA PARTICIPATION .....</b>	<b>38</b>
<b>LA COMMUNICATION LIEE A L'ODR .....</b>	<b>39</b>

## PREALABLE

### 1.1. La participation en bref

La Commune de Vresse-sur-Semois a entamé sa deuxième opération de développement rural en 2021. La mise en place de cette opération a permis d'organiser la participation des citoyens via les réunions dans les villages et surtout avec la mise en place d'une commission locale de développement rural.

La particularité de Vresse-sur-Semois est d'être une commune particulièrement isolée et rurale, même en comparaison avec les communes limitrophes, notamment par sa densité de population, sa démographie, les distances à parcourir pour les services et les emplois. Les agents de développement ont pu constater que les habitants étaient très réactifs au processus de consultation et heureux de pouvoir s'exprimer en réunion sur leur quotidien et leur village.

La population communale a répondu présente lors des réunions publiques, avec un total de 233 participants, ce qui représente 9,2% de la population communale. Tous les villages et toutes les catégories de population ont d'une manière ou d'une autre participé à la réalisation du PCDR.

Dans la bonne continuité de ces réunions, la CLDR mise en place se veut diversifiée et motivée, en soulignant un respect mutuel et une écoute attentive d'opinions très différents. Les 32 membres se montrent assidus, avec une présence moyenne de 20 participants.

### 1.2. La Fondation Rurale de Wallonie – organisme d'accompagnement



#### **La FRW accompagne les communes rurales wallonnes depuis 1979**

**La FRW est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.**

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de développement rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

- Accompagnement des opérations de développement rural,
- Accompagnement des Communes sollicitant la subvention BiodiverCité,
- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

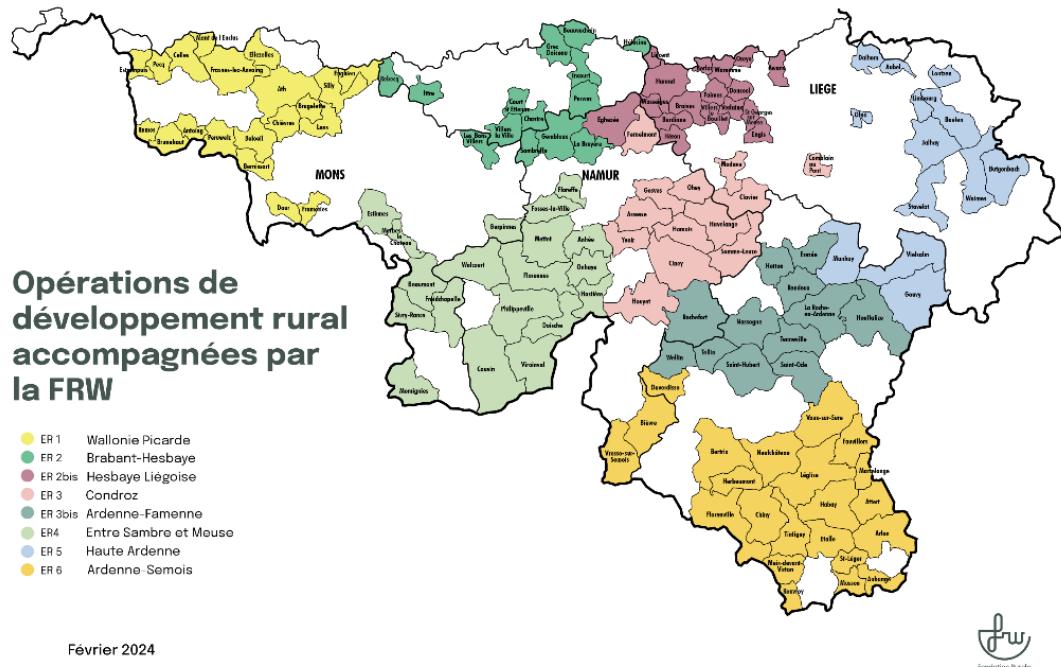
#### **L'équipe Semois-Ardenne accompagne la commune de Vresse-sur-Semois**

Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 2 : Résultats de la participation de la population

Les 8 équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.



## DÉROULEMENT GLOBAL DE L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

### 2.1. Déroulement administratif

#### a. Décisions officielles

- 25 avril 2013 : décision du Conseil communal de lancer une deuxième opération de développement rural
- 19 mai 2019 : approbation par le Conseil communal du mode de passation de marché pour l'auteur de PCDR (cahier des charges)
- 6 novembre 2019 : courrier de demande d'accompagnement par la Fondation Rurale de Wallonie pour la mise en place d'une ODR
- 30 décembre 2020 : attribution du marché au bureau d'études Impact sprl
- 30 septembre 2021 : signature de la convention entre la Commune de Vresse-sur-Semois et l'organisme d'accompagnement Fondation Rurale de Wallonie
- 30 juin 2022 : désignation des membres et approbation de la composition de la CLDR
- 9 décembre 2022 : approbation par le Conseil communal du ROI de la CLDR
- 10 juin 2024 : approbation par la CLDR du PCDR
- 12 juin 2024 : approbation par le Collège communal du PCDR
- 27 juin 2024 : approbation par le Conseil communal du PCDR

#### b. Réunions de coordination et d'information

Date	Objectif de la rencontre	
8 septembre 2021	Présentation du processus de l'ODR et du travail de la FRW	Collège FRW
8 décembre 2021	Information sur le processus de l'ODR et présentation du calendrier et du plan de communication de la phase d'élaboration	Conseil FRW
23 mars 2022	Explication des réunions de consultations spécifiques et des groupes de travail thématiques	Collège Impact FRW
22 juin 2022	Synthèse des diverses réunions de consultation et les groupes de travail thématiques ; retour sur les enjeux ressortis	Collège FRW
30 juin 2022	Bilan à mi-parcours, synthèse des enjeux ressortis lors des diverses réunions, et explication des suites de l'ODR (dont la mise en place de la CLDR)	Conseil communal FRW
21 septembre 2022	Préparation des réunions de CLDR relatives à la stratégie et aux objectifs de développement	Impact FRW
14 décembre 2022	Retour sur les projets prioritaires et organisation de la visite de terrain et des réunions d'approfondissement des projets	Collège Impact FRW
15 février 2023	Préparation des réunions de CLDR sur les projets prioritaires	Impact FRW
31 mai 2023	Topo sur les projets et organisation des rédactions finales et relectures du projet de PCDR	Collège FRW

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 2 : Résultats de la participation de la population

11 juillet 2023	Relecture partie 1	Bourgmestre Directeur Général Impact FRW
13 septembre 2023	Lecture des premières versions des fiches-projets	Collège Impact FRW
24 janvier 2024	Travail sur les fiches matérielles du lot 1	Collège Impact FRW
27 mars 2024	Suivi du calendrier de la fin de l'élaboration	Collège FRW
15 avril 2024	Finalisation des parties du PCDR	Impact FRW
24 avril 2024	Relecture des projets prioritaires et suivi du calendrier de la fin de l'élaboration	Collège FRW
27 juin 2024	Présentation et approbation finale du PCDR	Conseil communal Impact FRW

## 2.2. Synthèse du processus

L'opération de développement rural de Vresse-sur-Semois a officiellement débuté avec l'accompagnement de la FRW début octobre 2021. Suite à cela, les différentes étapes et réunions se sont succédées comme suit :



## CONSULTATION DE LA POPULATION

### 3.1. Préalable

Afin de se familiariser avec le territoire communal, les agents de développement et l'auteur de programme ont effectué des visites de terrain et des rencontres avec les personnes ressources à partir du 1er octobre 2021.

Parallèlement aux rencontres avec le Collège, ils ont interrogé un certain nombre de personnes ressources pour faire le point sur les atouts et faiblesses de la commune, des villages et ce dans des thématiques spécifiques. Une série de besoins et de pistes de projets ont également été collectés pour être intégrés dans les étapes suivantes du processus.

#### a. Personnes ressources

Douze personnes ont été rencontrées durant la phase préparatoire de l'Opération de Développement Rural. Ces rencontres ont facilité le traitement des données recueillies en partie 1 du PCDR. Elles ont également permis de se rendre compte des points d'attention à prendre en considération pour la suite de l'opération et de dégager plusieurs axes de développement pour la Commune. Grâce à ces rendez-vous, les agents de développement ont également pu prendre connaissance des projets en cours et d'évoquer des pistes de projets qui pourraient contribuer à répondre aux besoins des habitants des villages de Vresse-sur-Semois.

#### Calendrier des personnes rencontrées :

**Arnaud ALLARD** – Bourgmestre – 14/10/2021  
**Maxime LEONARD** – Directeur du centre touristique et culturel – 14/10/2021  
**Dominique LEDUC** – Directeur général – 14/10/2021  
**Yves-Marie THERET** – Deuxième échevin – 5/11/2021  
**Nelson DESJARDIN** – Contrat de Rivière Semois-Chiers – 12/11/2021  
**Isabelle MAROIT** – Présidente du CPAS – 17/11/2021  
**Hélène PONCIN et Julie-Ambre FLAUDER** – Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale – 17/11/2021  
**Pascaline RENARD** – Troisième échevine – 26/11/2021  
**Pierre PONCELET et Sébastien MARBEHANT** – Agence de Développement Local – 26/11/2021  
**Frédéric MARTIN** – Premier échevin – 26/11/2021

#### Méthode de rencontre des personnes ressources :

Les agents de développement ont travaillé sur un guide d'entretien qui permettait de recueillir les informations nécessaires : l'évolution passée et future de la commune, les thématiques importantes et les enjeux prioritaires pour le développement du territoire, ou encore l'apport d'une opération de développement rural. Les entretiens duraient environ 60 minutes.

A ce stade-ci, nous pouvons déjà faire ressortir certains enjeux spécifiques à Vresse-sur-Semois :

- L'exode des jeunes et l'arrivée d'une population plus âgée
- L'augmentation des logements à caractère touristique et des secondes résidences
- L'accroissement du prix du logement
- La mobilité sur ce territoire enclavé
- Les besoins au niveau de la santé publique et des services de secours

**b. Personnel communal**

Une rencontre avec le personnel communal a été organisée le 25 mars 2022. Le canevas de la réunion était similaire à celui des informations-consultations. Avec un travail en groupe de 4 à 5 personnes portant sur les thématiques sociales, économiques et environnementales. 14 membres du personnel ont participé à cette réunion, ce qui correspondait à pratiquement tous les membres de l'administration communale.



Réunion de consultation du personnel communal – 25 mars 2022

Les principaux résultats sont pour les différents axes :

- Social : le développement des collaborations, l'amélioration des échanges d'informations inter-villages (communication, évènements, activités, calendrier partagé, etc.).
- Environnement : la protection de la biodiversité et du cadre de vie, et la sécurité routière.
- Economie : le maintien du tourisme qualitatif et le développement des commerces.

### 3.2. Réunions d'information-consultation dans les villages

Sur base d'une première analyse de l'auteur de projet Impact sprl (recueil d'éléments objectifs et quantifiés), les agents de développement de la FRW ont rencontré les citoyens lors de réunions villageoises. L'objectif de ces séances était de collecter les avis d'un maximum d'habitants, en venant les rencontrer dans leur village.

#### Méthodologie de travail :

La réunion s'est déroulée en deux temps :

##### *i. Information*

Les agents de la FRW introduisent la réunion en définissant le cadre de celle-ci : la volonté est de donner toutes les informations nécessaires sur les enjeux de la démarche ODR, l'organisation ultérieure des groupes de travail et la création d'une commission locale de développement rural (CLDR). Ils présentent ensuite un bref portrait du territoire, compilé grâce à l'analyse socio-économique de la commune réalisée par l'auteur de programme. Cela permettra aux participants d'avoir une vision commune des données objectives qui représentent Vresse-sur-Semois.

##### *ii. Consultation*

Les citoyens sont invités à se répartir en sous-groupes de 6 personnes. Ce travail en sous-groupe permet à un maximum de personne de s'exprimer sur les thématiques qui caractérisent la vie rurale : lieux de rencontre, aménagement du territoire, mobilité, nature, commerces, tourisme, etc. Cette consultation se décline en trois temps. Les sous-groupes disposent de 15' par thématique à aborder.

- Etape 1 : Thème « Services et associatif » (pilier social et culturel)
- Etape 2 : Thème « Territoire » (pilier environnemental, cadre de vie)
- Etape 3 : Thème « Travail et activités » (pilier économique)

AXE SOCIAL	AXE ENVIRONNEMENTAL	AXE ÉCONOMIQUE
 Lieux de rencontre, solidarité, échanges, vie au village	 Aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement	 Emploi et formation

**Services et associatif**  
**Territoire**  
**Travail et activités**

*Chacun de ces grands thèmes est caractérisé par une fiche contenant des sous-thématiques afin d'aider les participants dans leurs réflexions*

Les sous-groupes s'expriment ainsi sur les atouts (ce qui fonctionne bien), sur les faiblesses (ce qui peut être amélioré), et des pistes de projets pour leur village/commune en lien avec ces thématiques. Pour ce faire, ils disposent chacun d'un formulaire de réponse (sous la forme d'un tableau).

Une mise en commun des éléments principaux des sous-groupes est proposée pour clôturer la consultation. Afin de cadrer les débats, il est demandé aux groupes de choisir un sujet par thématique qu'ils souhaitent partager avec les autres participants.

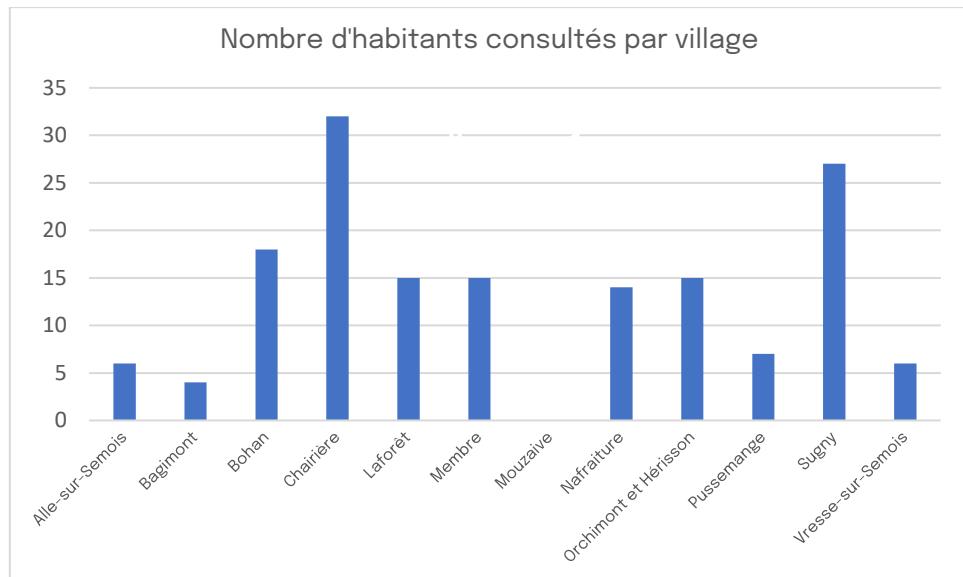
Calendrier des réunions villageoises :

DATE	VILLAGES CONCERNÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	
		Citoyens	Elus communaux
25 janvier 2022	Alle-sur-Semois et Mouzaive	6	4
1 février 2022	Bohan et Hérisart	20	3
3 février 2022	Chairière	33	5
8 février 2022	Laforêt	15	8
10 février 2022	Membre	18	6
15 février 2022	Nafraiture	13	7
17 février 2022	Orchimont et Hérisson	15	6
22 février 2022	Pussemange	9	6
8 mars 2022	Sugny et Bagimont	29	7
15 mars 2022	Vresse-sur-Semois	4	5

Analyse de la participation des réunions dans les villages :

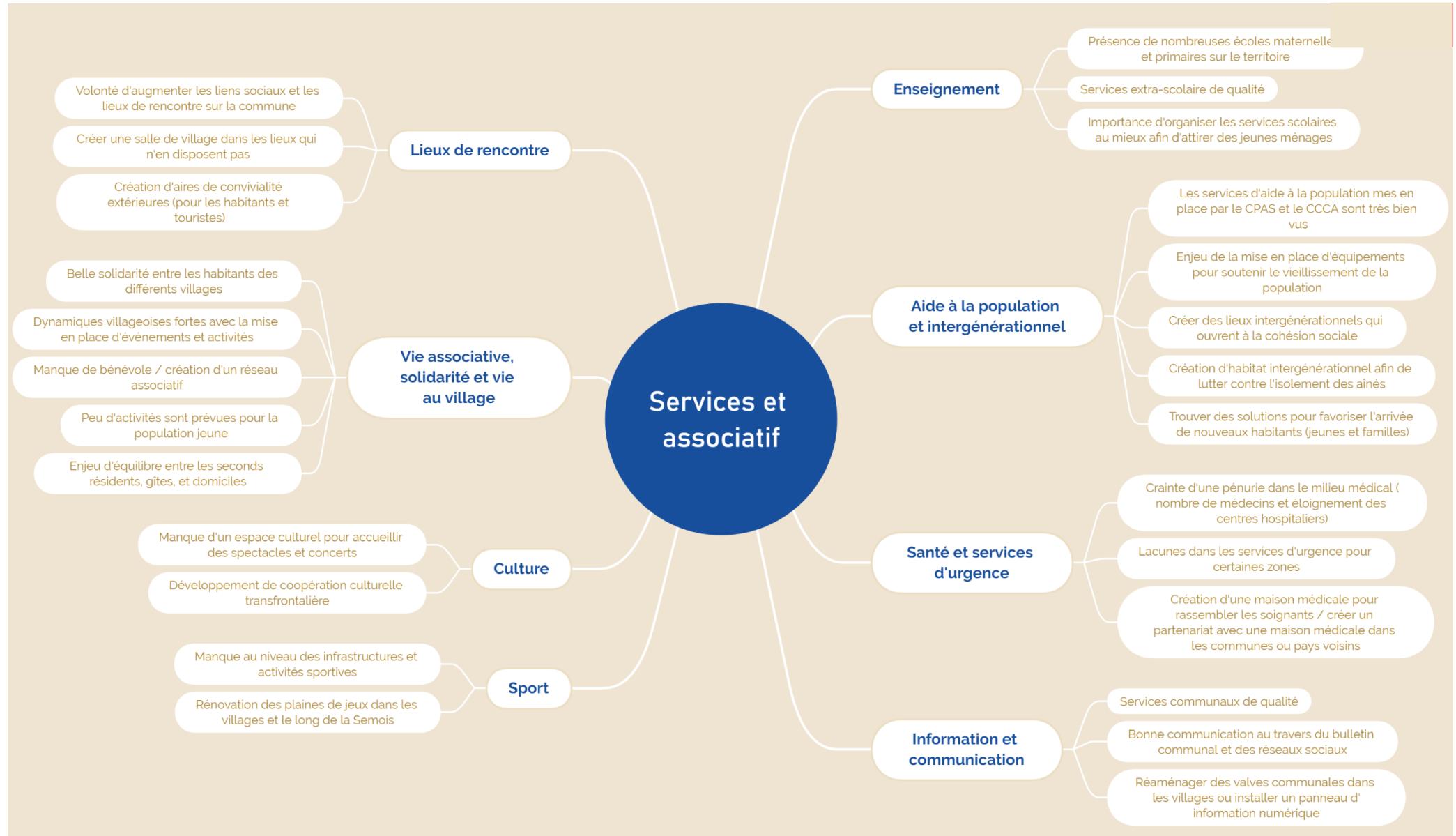
159 habitants ont participé aux réunions de consultation villageoise, cela représente 6,3 % de la population communale.

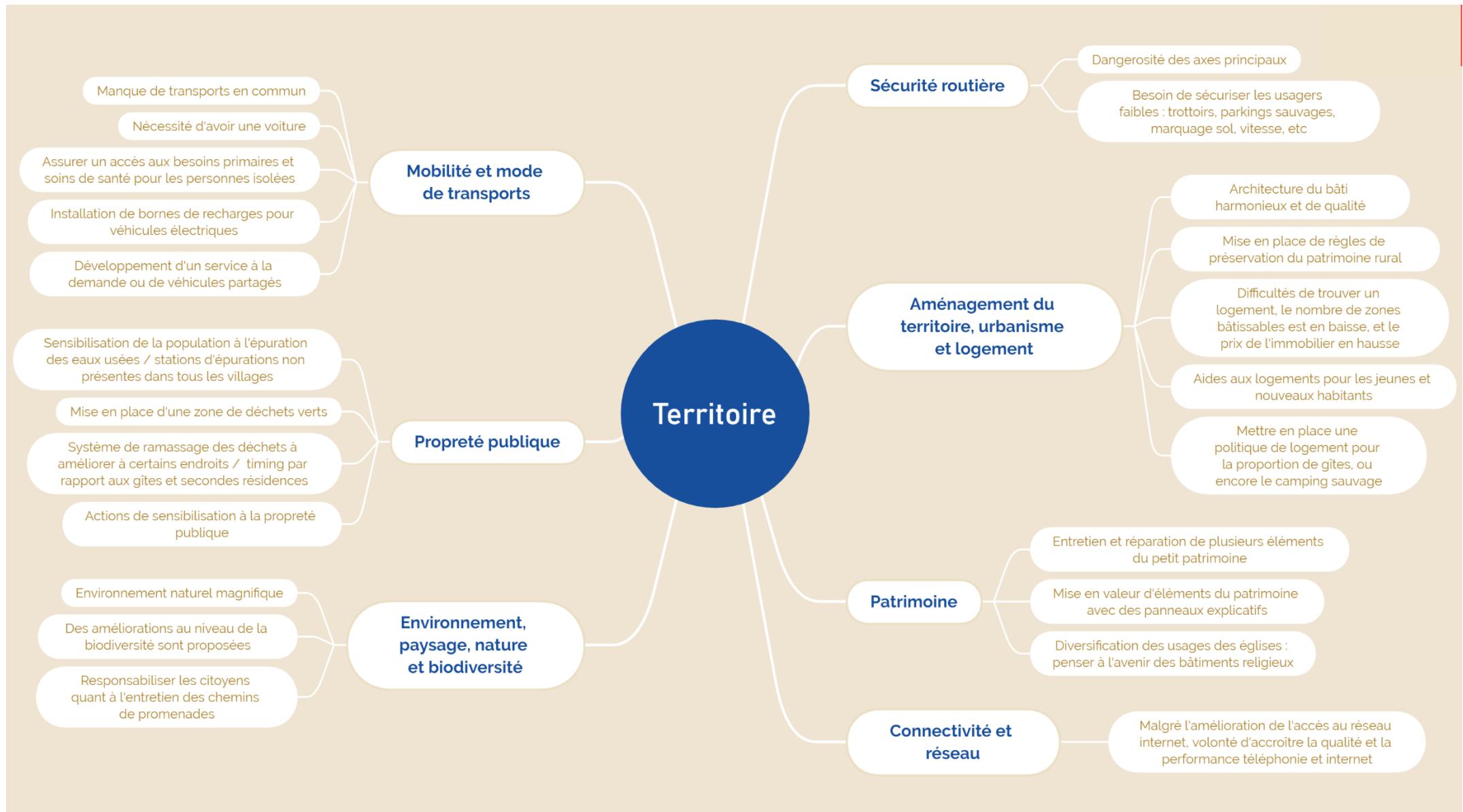
Le nombre d'habitants de chaque village ayant participé aux séances de consultation villageoise est repris dans le graphique ci-dessous :

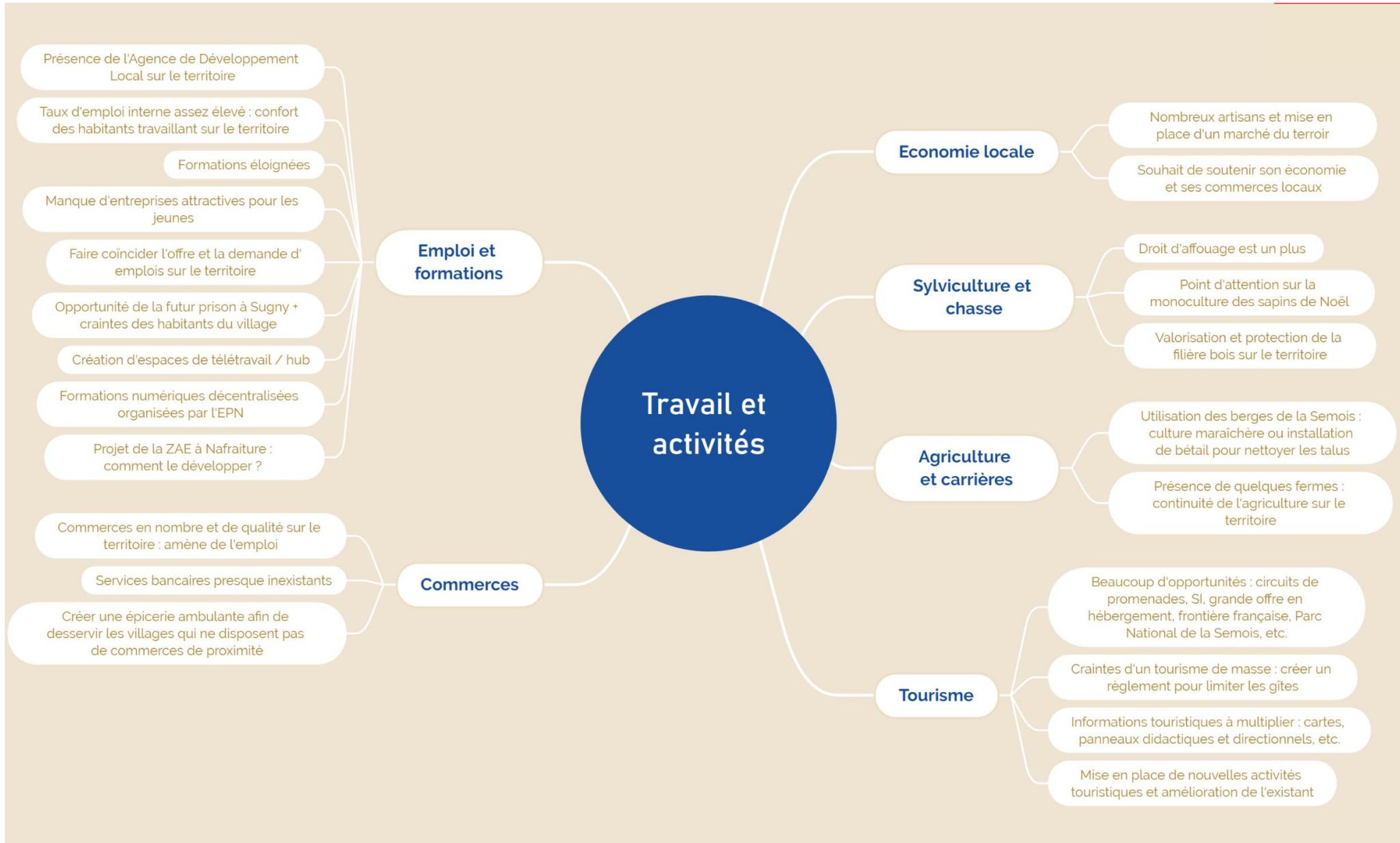


Il peut être noté que proportionnellement à la taille du village, Chairière et Laforêt ont été particulièrement bien représentés (15,6% et 12,6% des habitants de chaque village). Par contre, les villages qui ont été sous-représentés sont Alle (1,1%) et Mouzaive (pas de participants).

Les résultats de la participation sont résumés via les trois thématiques reprises dans l'animation :









Réunion d'information consultation de Chairière – 3 février 2022



Réunion d'information-consultation de Sugny – 8 mars 2022

### 3.3. Consultations de publics spécifiques

Afin d'affiner les résultats repris ci-dessus, la Commune a souhaité consulter certains publics plus spécifiques par rapport aux enjeux du territoire :

- Les aînés
- Les enfants
- Les adolescents et jeunes adultes

#### a. Consultation des aînés

Les aînés ont été consultés via le conseil communal consultatif des aînés (CCCA) le 5 mai 2022. Vu le peu de présence (4 participants), la consultation se déroule en plénière, sous forme d'un échange. L'objectif est de mettre en avant les avantages, les inconvénients, ainsi que les pistes d'actions futures d'un point de vue des habitants âgés.

##### Synthèse des résultats :

Les membres du CCCA ont souligné comme **atouts** : le cadre de vie, la solidarité et convivialité, ainsi que les services disponibles (repas à domicile, affouage, atelier mémoire, repair café, bibliothèque, brochure informative, etc.).

## Programme Communal de Développement Rural

### Partie 2 : Résultats de la participation de la population

Les **points négatifs** repris sont la mobilité (transports en commun), le manque de commerces de proximité, les problèmes au niveau de l'accès au réseau internet, le manque d'espaces de rencontre, la difficulté d'accès PMR à certains bâtiments publics, et le manque au niveau des soins de santé.

Certaines **idées de projets** ont émergé :

- Renforcer le nombre de poubelles aux endroits stratégiques et installer des containers en période estivale car le ramassage des détritus ne coïncide pas toujours avec les présences des seconds résidents / touristes.
- Redynamiser les syndicats d'initiatives.
- Avoir une mobilité médicale de garde, inclure les infirmier.ères à domicile comme vigiles de première ligne, maintenir les services de secours, encourager la présence médicale sur la commune.

#### b. Consultation des enfants

Le 13 mai 2022, une consultation des enfants a été mise en place. L'objectif était de pouvoir consulter toutes les strates de la population, notamment les enfants qui peuvent apporter un éclairage différent et rafraîchissant des enjeux de leur territoire.

Les questions relatives à la consultation des enfants portaient beaucoup sur la mobilité et les possibilités d'autonomie. Que cela soit la mobilité scolaire ou pour les loisirs.

Trois rencontres ont été organisées dans les écoles avec les élèves de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaire.

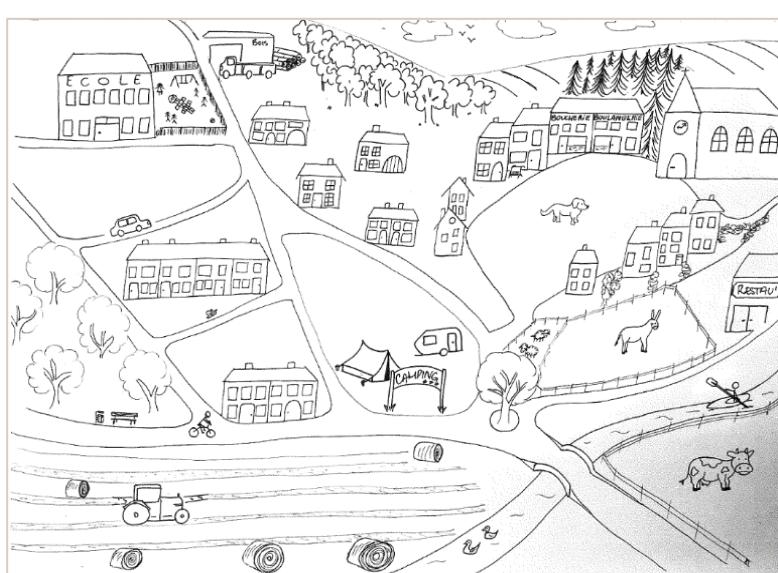
Bohan et Laforêt	11 enfants
Alle, Nafraiture et Chairière	25 enfants
Sugny et Pussemange	8 enfants

#### Méthodologie :

Les enfants ont été consultés sur base du dessin d'un village. L'objectif est que chaque enfant fasse ressortir sa version du « village idéal ».

A l'aide de différentes couleurs, les élèves mettent en évidence :

- **En vert** : ce qu'ils aiment, ce qui est bien.
- **En rouge** : ce qu'ils n'apprécient pas, ce qui est peut être amélioré.
- **En bleu** : ce qui n'existe pas, ce qui est à créer.



Synthèse des résultats :

De manière générale, les enfants **apprécient** beaucoup de choses dans leur commune. La couleur verte ressort sur la plupart des dessins. Ils aiment en particulier le **cadre de vie**.

Les choses vues comme plus **négatives** sont le tourisme de masse, l'entretien et les nuisances liées aux voies de transports, et la construction trop importante de maisons et grands bâtiments.

Ils souhaitent **créer** des activités diverses, des plaines de jeux, skatepark, terrains multisports, pistes cyclables et parcours VTT. Au niveau des services, les enfants aimeraient ajouter une banque, des commerces, une école secondaire, des fermes, une gare et une pompe à essence, etc.



Réunion de consultation des enfants et des jeunes –  
13 mai 2022



**c. Consultation des jeunes**

Cette consultation a également été organisée le 13 mai 2022, mais en soirée. Cette rencontre avait pour objectif de consulter une tranche de la population, âgée de 15 à 28 ans, qui est moins sensible aux formes classiques de consultation d'une Opération de Développement Rural. En effet, la Commune trouvait nécessaire de consulter et de faire ressortir les réels besoins de la tranche des jeunes adultes, qui se lancent dans la vie active.

Au vu du nombre de participants (5), la consultation se déroule avec un seul groupe. L'objectif est de mettre en avant les avantages, les inconvénients, ainsi que les pistes d'actions futures d'un point de vue des jeunes habitants.

Synthèse des résultats :

De la même manière que les enfants, un des **atouts principaux** de la commune est son **cadre de vie**.

Les **faiblesses** soulignées par les jeunes sont les transports en commun, les infrastructures sportives, et le manque d'une pompe à essence, d'un distributeur de billets et de locaux pour les jeunes.

Ils soulignent l'importance de maintenir les fêtes villageoises, et d'aider les jeunes entrepreneurs à s'installer sur la commune.

Il y a une volonté des jeunes habitants de faire leur vie à Vresse-sur-Semois. Mais la plus grosse contrainte à l'installation des jeunes sur le territoire communal est l'accès au logement. Afin de les aider dans cette recherche, plusieurs **propositions** sont amenées :

- Prévenir les jeunes quand un bien immobilier est à vendre sur la commune : mettre les habitants en priorité pour les potentiels achats.
- Sensibiliser les personnes vieillissantes qui souhaitent vendre leur habitation.
- Promouvoir le fait que les jeunes sur la commune souhaitent y rester.

### 3.4. Approfondissement en groupes de travail thématiques

Ces 4 groupes de travail thématiques ouverts à la population ont été organisés entre le 16 mai et le 9 juin 2022.

#### Méthodologie de travail :

La technique d'animation utilisée lors de ces réunions était le *Word Café*. Les participants sont répartis en plusieurs tables. Sur chaque table est repris un enjeu sur lequel discuter. Après un certain temps imparti, les groupes tournent d'une table à l'autre et débutent leurs échanges en se basant sur les discussions du groupe précédent. Ainsi, le second groupe vient enrichir ce que le premier groupe a précédemment amené.

La prise de notes est réalisée sur chaque table sous forme de « carte mentale » par un agent de la Fondation Rurale de Wallonie.

Lors de ces réunions thématiques, des experts ont été invités pour compléter l'information donnée par le bureau d'études Impact ou par les agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie. La participation à ces réunions étaient ouvertes à tous les habitants, spécialistes de la thématique ou non.

DATE	THEMATIQUES CONCERNÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	
		Citoyens	Experts
16 mai 2022	Démographie, logement, tourisme, communication	26	1
23 mai 2022	Services à la population, culture, sport, loisir et associatif	12	2
30 mai 2022	Environnement, énergie, patrimoine et mobilité	21	2
9 juin 2022	Agriculture, sylviculture, emploi, commerces, entreprises et connectivité	20	2



Groupes de travail thématiques (mises en commun) – du 16 mai au 9 juin 2022

#### a. Attractivité – 16 mai 2022

Cette réunion a débuté par un état des lieux de la politique de tourisme sur la commune de Vresse-sur-Semois qui a été présenté par le bourgmestre M. Arnaud Allard. Au niveau des réalisations touristiques, on peut mentionner plusieurs projets :

- La passerelle de Membre qui sera connectée avec le pont de claires et le site du Jambon.
- Le RAVEL : l'asphaltage de l'assiette du chemin se fera rapidement. Ce choix permet plus facilement aux usagers faibles et doux de se déplacer, (PMR, famille avec poussette), etc...
- 300 km de promenades sont balisés sur la commune, ce qui nécessite surveillance et entretien.

Cette réunion a permis au Bourgmestre de souligner la volonté de la Commune de rassembler la communication concernant les activités et manifestations locales sur une même plateforme web

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 2 : Résultats de la participation de la population

([www.vresse-sur-semois.be](http://www.vresse-sur-semois.be) et [tourisme.vresse-sur-semois.be](http://tourisme.vresse-sur-semois.be)). L'objectif est de mettre en place un agenda connecté avec la coopération du monde associatif.

Les moyens de communication existants sur la commune sont :

- Bulletin communal qui est fort lu par les habitants
- Utilisation de Facebook comme relais d'actualité
- Publicité externe (affiches, panneaux lumineux)

Lignes directrices des débats au sein des groupes de travail :

<b>Démographie</b>	
Logement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté de prioriser les jeunes locaux dans les ventes</li> <li>- Réguler la création des gîtes</li> <li>- Développement et régulations concernant l'habitat léger</li> <li>- Possibilité de révision du plan de secteur</li> </ul>
Services médicaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une maison médicale afin d'attirer les jeunes médecins</li> <li>- Perte des médecins</li> <li>- Besoins spécifiques pour les seniors</li> </ul>
Maintien des jeunes locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emploi : horeca, nouvelle prison, connectivité, formations</li> <li>- Loisirs : infrastructures sportives et plaines de jeux à développer</li> </ul>
Autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de bancontacts dans les villages</li> <li>- Crédit d'une brochure pour inciter l'installation de nouveaux services et commerces</li> </ul>

<b>Tourisme</b>	
Communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition de documentations et cartes du territoire</li> <li>- Meilleure indication des lieux via des panneaux d'informations</li> <li>- Utilisation des commerces comme relais d'information vers les touristes</li> <li>- Différents utilisateurs : sensibilisation</li> </ul>
Découverte du territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation des ressources locales pour faire la publicité du territoire et faire venir/revenir les touristes</li> <li>- Tourisme de weekend</li> <li>- Identité « sur-Semois » des villages</li> </ul>
Importance de la nature	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en valeur des promenades</li> <li>- Entretien des chemins forestiers et des routes</li> </ul>
Collaboration entre les commerçants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en ligne d'une plateforme informative sur les différents commerces : visit Vresse</li> <li>- Pas de communication entre les commerçants</li> </ul>
Organisations locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser au bénévolat</li> <li>- Dynamiser avec une diversité d'activités</li> </ul>

## b. Services et associatif – 23 mai 2022

Cette réunion fut l'occasion pour la présidente du CPAS de réaliser un état des lieux des actions menées dans le cadre du plan d'action social mené sur le territoire. Les questions de services, notamment en ce qui concerne l'accès médical et les soins à la personne ont occupé une grande partie de la réunion. Cette réunion a également permis de faire un état des lieux du monde associatif, de la culture, des services et des loisirs sur base de l'analyse de l'auteur de projet.

Lignes directrices des débats au sein des groupes de travail :

<b>Associatif, sportif et culturel</b>	
Associatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recensement des comités, mutualisation des biens, communication sur les diverses activités</li> <li>- Besoin d'une relève au niveau de la jeunesse</li> </ul>

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 2 : Résultats de la participation de la population

Bénévolat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser et communiquer par rapport au bénévolat</li> <li>- Lourde demande d'investissement dû au manque de bénévoles</li> <li>- Créer une journée des associations afin de faire connaître les différentes possibilités sur la commune</li> </ul>
Sport	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'infrastructure et de clubs sportifs</li> <li>- Sports individuels proposés par des associations</li> <li>- Mise en place d'une journée de présentation et d'initiations aux différents sports</li> </ul>
Culture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Belle offre culturelle au niveau musical et artistique, des lacunes par rapport au milieu du spectacle</li> <li>- Utilisation des églises afin de rentabiliser les bâtiments de moins en moins utilisés</li> <li>- Penser une mobilité groupée vers les lieux culturels</li> </ul>
Locaux de rencontre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de locaux pour les jeunes et dans certains villages</li> <li>- Création d'une salle polyvalente répondant à plusieurs besoins</li> <li>- Utilisation des salles dans les écoles non pertinentes</li> <li>- Rentabiliser l'occupation des salles existantes</li> </ul>

Services à la personne	
Désert médical	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amener une attractivité médicale afin de répondre à la perte des médecins sur le territoire</li> <li>- Apporter une meilleur suivi médical dû à l'isolement de la commune</li> <li>- Services d'urgence et rôles des infirmières à domicile (qui sont en première ligne)</li> </ul>
Maintien des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avenir des écoles dans les villages</li> <li>- Rendre les logements plus accessibles</li> <li>- Offres d'emplois et de formations à développer</li> </ul>
Adaptation au vieillissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rompre la solitude avec des rencontres conviviales</li> <li>- Beaucoup de solidarité entre les habitants</li> <li>- Solutions pour le maintien à domicile</li> <li>- Soutien administratif et informatique</li> </ul>
Autres services	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service social mobile</li> <li>- Commerces ambulants</li> <li>- Collaboration avec l'Espace Public Numérique</li> <li>- Point poste</li> <li>- Services bancaires à conserver</li> </ul>

### c. Territoire – 30 mai 2022

Cette réunion fut l'occasion de faire un état des lieux sur différentes actions de la commune en lien avec l'environnement.

M. Frédéric Martin, 1er échevin, présente les objectifs communaux en termes d'environnement sont : la gestion du parc National (qui est une opportunité pour Vresse-sur-Semois), une réflexion pour optimiser la distribution d'eau (qui reste communale) avec un bouclage entre les réseaux des différents villages en cas de pénurie, la surveillance et le maintien des rivières propres se font avec les différents contrats de rivière.

M. Baptiste Goguillon (Parc Naturel Ardenne Méridionale et du Parc National de la Vallée de la Semois) explique que l'objectif du parc est d'allier les actions économiques et écologiques dans un but de préservation du patrimoine sur le territoire. La structure appuie la commune et l'aide à initier des projets dans ces différents volets. La reconnaissance en tant que Parc National permettrait de préserver davantage ces ressources tout en encourageant un tourisme plus durable. Cela, en concertation avec l'ensemble des acteurs partenaires du projet.

Lignes directrices des débats au sein des groupes de travail :

<b>Cadre de vie</b>	
Petit patrimoine local	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en valeur et entretien de certains éléments repris dans l'inventaire (~1000 éléments répertoriés)</li> <li>- Distinction entre le rôle des citoyens et celui de la commune</li> <li>- Communication et sensibilisation pour les éléments qui se situent sur terrain privé</li> </ul>
Patrimoine bâti	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rôle des églises</li> <li>- Conserver le caractère bâti traditionnel : contrôle urbanistique</li> <li>- Problématique des bâtiments abandonnés</li> </ul>
Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de préservation pour la faune et la flore : AP BiodiverCité</li> <li>- Problématique de la culture intensive des sapins de noël</li> <li>- Problématique des espèces envahissantes / invasives</li> <li>- Attention à la modernisation de la construction</li> </ul>
Cadre naturel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Part importante de la forêt : déjà des réglementations en vigueur</li> <li>- Entretien des rives de la Semois</li> </ul>
Energies	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition d'achats groupés afin d'éviter l'augmentation des prix</li> <li>- Eau : inondations et/ou création d'énergie</li> </ul>

<b>Mobilité</b>	
Insécurité routière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zones dangereuses à sécuriser</li> <li>- Vitesses des véhicules et passages fréquents en période estivale</li> </ul>
Stationnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Problématiques lors d'affluence touristique</li> <li>- Ajouter des parking pour les vélos suite au développement de la mobilité douce</li> </ul>
Mobilité douce	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de passages piétons et trottoirs dans certains villages</li> <li>- Faire un aménagement global pour les piétons et cyclistes</li> <li>- Projet de ravel en cours : à faire entre tous les villages pour créer un maillage de voies lentes et vertes</li> </ul>
Mobilité alternative	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'offre en mobilité lié au médical</li> <li>- Développement des véhicules partagés et électriques</li> <li>- Adapter les lignes de transport en commun</li> <li>- Améliorer les solutions transcommunales et transfrontalières, surtout en période d'affluence touristique</li> </ul>
Autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de connaissance des outils existants</li> <li>- Améliorer la signalisation à l'extérieur de la commune</li> </ul>

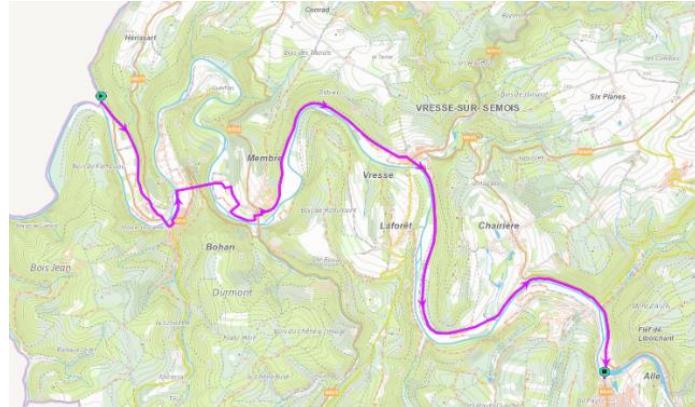
**d. Activités économiques – 9 juin 2022**

Une présentation a été faite par les représentants de l'Agence de Développement Local pour informer les participants de ses objectifs et de ses actions. Exemples de projets réalisés :

- Organisation d'évènements promotionnant et créant de l'économie sur le territoire
- Achat de 10 vélos à assistance électrique dans un partenariat public-privé.
- Réalisation du chéquier « Les bons plans de l'ADL » (valable 1 an et 15.000 exemplaires distribués en toutes-boîtes ou déposés dans des lieux fréquentés).
- Mise en place d'un système de chèques commerces : primes communales rétribuées sous la forme de chèques commerces. Les chèques sont utilisables uniquement dans les commerces participants. Le commerçant retourne les chèques à l'ADL et reçoit l'argent sur son compte.

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 2 : Résultats de la participation de la population

- Projet de création de voies lentes en cours via des subsides à différents niveaux (DGO1, Interreg, etc).



- Par rapport à la coopération COFARME : celle-ci est lancée avec le Parc naturel de l'Ardenne Méridionale et a pour objectif de rassembler les différents acteurs de la filière de la viande. Malheureusement, ce projet est actuellement en suspens. La carte des producteurs est réalisée à l'échelle du parc.
- Il y a également le label MIAM (Made in Ardenne Méridionale) qui permet de valoriser les producteurs locaux et d'identifier les lieux où les produits sont disponibles.

Lignes directrices des débats au sein des groupes de travail :

Agriculture et sylviculture	
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une gestion durable du milieu agricole : biodiversité, cultures consommatoires et intensives, etc</li> <li>- Coexistence entre les différentes visions de l'agriculture (bio, autres...).</li> </ul>
Patrimoine forestier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une bonne gestion de la forêt et un maintien nécessaire de la diversité des essences</li> <li>- Coexistence pacifique des usages : renforcement de l'information entre chasseurs, forestiers et touristes</li> <li>- Favoriser les scieries locales</li> </ul>

Emploi local	
HoReCa	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalité saisonnière du territoire : frein pour le développement économique constant</li> </ul>
Services à la personne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emploi principal sur la commune à valoriser : offre disponible mais manque de personnel</li> </ul>
Entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone d'activité économique : projet à Nafrature non viable</li> <li>- Connectivité : développement du télétravail</li> </ul>
Commerces	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aides à l'installation de nouveaux commerces</li> <li>- Commerces de proximité, circuit court et artisanat : soutien et promotion</li> <li>- Mobilité liée aux commerces : bus communal, livraisons à domicile, développement du commerce ambulant</li> </ul>
Lien nouvelle prison de Sugny	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Redynamiser le marché de l'emploi</li> <li>- Lien avec les logements et la révision du plan de secteur pour accueillir les nouveaux arrivants</li> </ul>

## LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL – CLDR

### 4.1. Composition de la CLDR

Le PCDR précédent étant terminé depuis une dizaine d'années, l'ancienne CLDR n'était plus active. Un appel à candidature a donc été lancé entre janvier et juin 2022 (du début des réunions de consultation jusqu'à la fin des groupes de travail thématiques) afin de relancer une nouvelle dynamique.

La nouvelle commission est composée de 32 membres (26 citoyens et 6 élus communaux) :

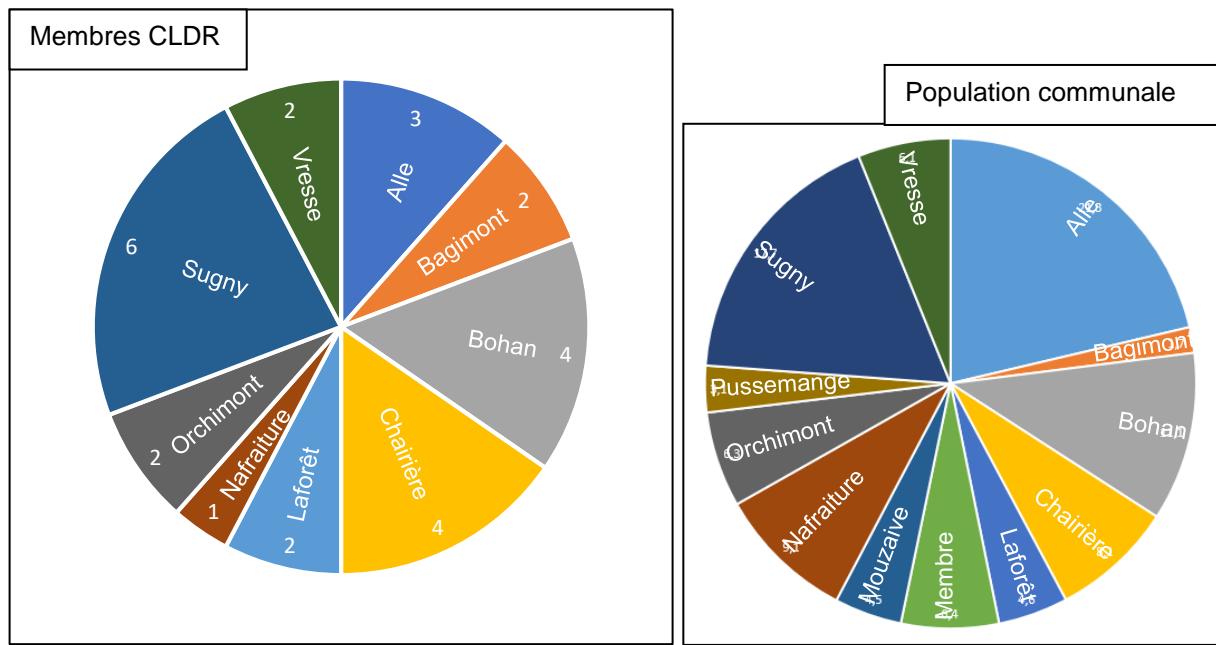
	NOM	Prénom	Genre	Statut	Année de naissance	Village	Profession   Mandat politique
Quart Communal							
1	DURUISSEAU	David	M	Effectif	1983	Orchimont	Conseiller
2	LAURANT	Myriam	F	Suppléant	1971	Alle	Conseillère
3	SOENEN	Véronique	F	Effectif	1963	Membre	Conseillère
4	THERET	Yves-Marie	M	Suppléant	1959	Nafraiture	Echevin
5	MAROIT	Isabelle	F	Suppléant	1969	Alle	Présidente CPAS
6	ALLARD	Arnaud	M	Effectif	1991	Mouzaive	Bourgmestre
Population							
7	BARTIAUX	Cécile	F	Effectif	1968	Nafraiture	Assistante sociale
8	BLAMPAIN	Bernard	H	Effectif	1964	Orchimont	Jardinier - épicier
9	COLLIN	Alysson	F	Effectif	1995	Sugny	Puéricultrice
10	COLLIN	Olivier	H	Effectif	1968	Chairière	Directeur AAJ
11	CULOT	Julie	F	Suppléant	1997	Sugny	-
12	DE WOLF	Monique	F	Effectif	1965	Bohan	Informaticienne
13	DEVOS	Constant	H	Effectif	1955	Sugny	Ressources humaines (retraité)
14	DINANT	Marie-Thérèse	F	Suppléant	1944	Chairière	Pédicure (retraitée)
15	DION	Robert	H	Suppléant	1947	Orchimont	Chirurgien cardio-vasculaire et professeur UCL (retraité)
16	DOUNY	André-Marie	H	Effectif	1966	Vresse-sur-Semois	Agent Bpost et agriculteur
17	DOUNY	Romane	F	Suppléant	1998	Vresse-sur-Semois	Enseignante en mathématique
18	HARDENNE	Françoise	F	Suppléant	1957	Alle	Infirmière chef de services (retraitée)
19	HAUPTMANN	Pauline	F	Effectif	1990	Bagimont	Collaboratrice juridique chez un huissier de justice
20	HERRY	Béatrice	F	Suppléant	1964	Bohan	Journaliste professionnel indépendante
21	LE GRODE	Claudine	F	Suppléant	1946	Bagimont	Institutrice primaire et directrice d'école (retraitée)
22	MIGNON	Laetitia	F	Effectif	1983	Chairière	Institutrice primaire
23	MINCIER	Alain-Stéphane	H	Suppléant	1962	Sugny	Educateur
24	MOULIN	Valentin	H	Effectif	1998	Laforêt	Electromécanique
25	NOLLEVAUX	Céline	F	Effectif	1992	Bohan	Indépendante (HoReCa)
26	NOLLEVAUX	Eric	H	Effectif	1968	Sugny	Exploitant forestier
27	ONGENA	Pascal	H	Suppléant	1970	Laforêt	Enseignement secondaire inférieur (Géo-histoire-sciences sociales)
28	OTJACQUES	Huguette	F	Suppléant	1950	Chairière	Commerçante indépendante
29	PONCELET	Mimie	F	Effectif	1957	Alle	Poète et romancière
30	RADELET	Mauricette	F	Suppléant	1956	Alle	Centre touristique et culturel à Vresse-sur-Semois (retraitée)
31	RENARD	Joel	H	Suppléant	1956	Bohan	Conducteur d'autocars
32	SEVRAIN	Jean-François	H	Suppléant	1975	Sugny	Technicien

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 2 : Résultats de la participation de la population

La Commission Locale de Développement Rural a été approuvée par le Conseil communal en date du 30 juin 2022 et a été mise en place le 5 septembre 2022.

L'analyse des candidatures a été réalisée sur les 26 membres citoyens (hors conseil communal). La volonté communale est que la Commission soit le plus représentative possible de la population communale.

Equilibre entre villages :

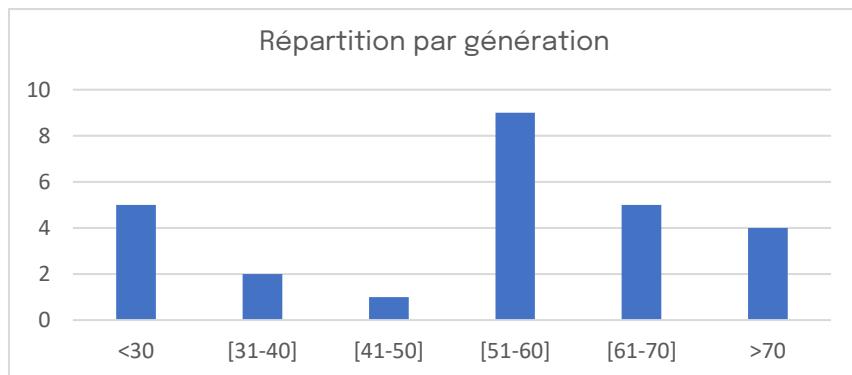


Cependant, deux tendances se dégagent :

- Une surreprésentation des villages de Bagimont et Chairière
- Une non-représentation des villages de Membre, Mouzaive et Pussemange

Equilibre des genres et des générations :

Nous pouvons compter 15 femmes et 11 hommes. L'équilibre des genres est assez bien respecté. Pour ce qui est de la répartition par génération, pratiquement toutes les tranches d'âge sont représentées ; il manque une représentation du public entre 40 et 50 ans. La moyenne est de 52 ans et l'âge médian de 56 ans.



## 4.2. Mise en place de la CLDR

---

La Commission Locale de Développement Rural a tenu sa première rencontre le 5 septembre 2022. Cette réunion de mise en place avait plusieurs objectifs :

- L'explication du rôle et du fonctionnement de la CLDR
- La création d'un lieu d'échange et de convivialité pour les membres. Pour ce faire, deux animations étaient proposées aux personnes présentes :
  - › Cartes à jouer DIXIT. En sous-groupe, chacun à son tour, un membre pioche une carte et répond à la question correspondante à la carte (thème de prédilection, évènement préféré, souhaits pour le futur de la commune).
  - › Carte de la Commune. Chacun à son tour, les membres pointent un endroit qu'ils apprécient dans leur village et leur commune, et situent ensuite les éléments sur la carte de la commune de Vresse.
- La présentation du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)
- La présentation des résultats ressortis lors de la première partie de l'élaboration (reprenant donc les consultations villageoises, les consultations des publics spécifiques et les groupes de travail thématiques)



Membres de la CLDR de Vresse-sur-Semois



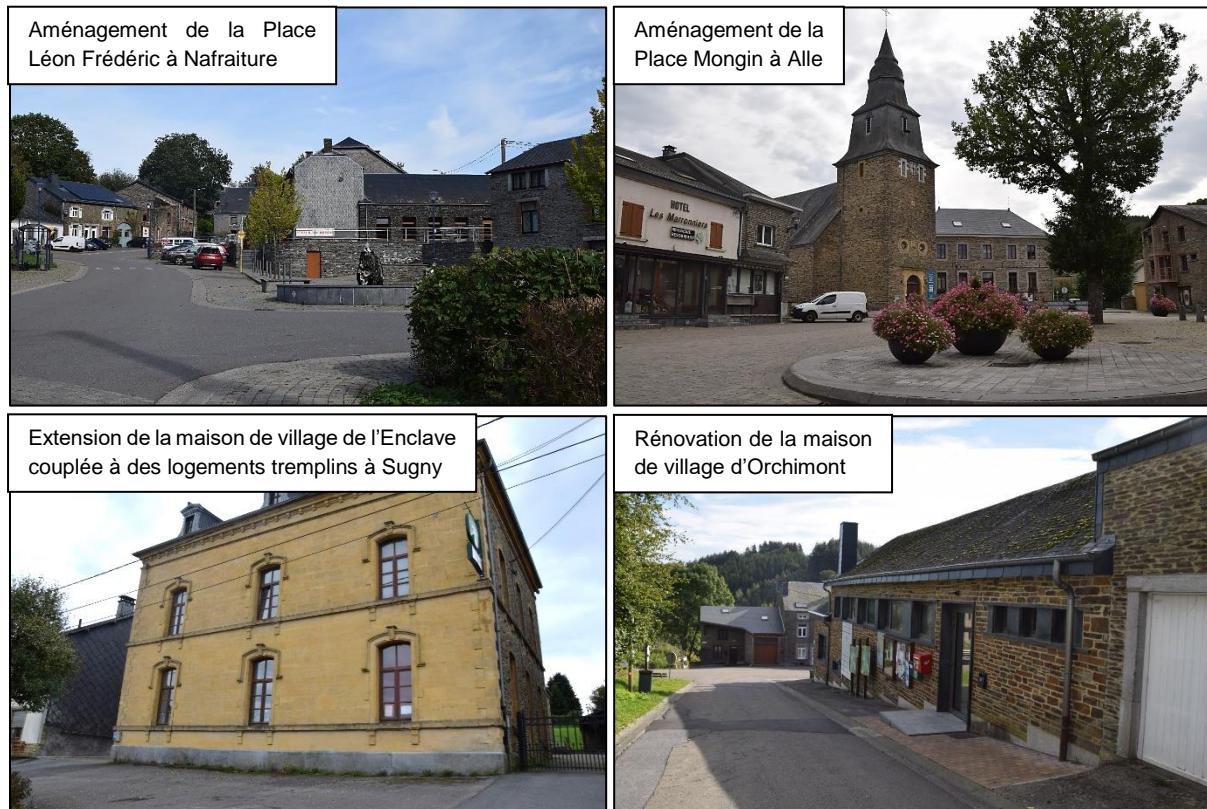
Réunion de mise en place de la CLDR – 5/09/2022

#### 4.3. Validation des enjeux, identification d'un défi et définition de la stratégie

##### a. Présentation et validation des enjeux – 4 octobre 2022

L'ordre du jour de la réunion reprenait plusieurs éléments :

- Suite à sa présentation à la réunion de mise en place de la CLDR, le règlement d'ordre intérieur a été approuvé à l'unanimité par les membres.
- A la demande de certains membres de la CLDR lors de la réunion précédente, les concrétisations de l'ancien PCDR (2003-2013) ont été présentées.



Cet échange a permis de préciser le fonctionnement de la commission lors de la phase de mise en œuvre du PCDR (rôle décisionnel, avis lors de la programmation triennale, etc.).

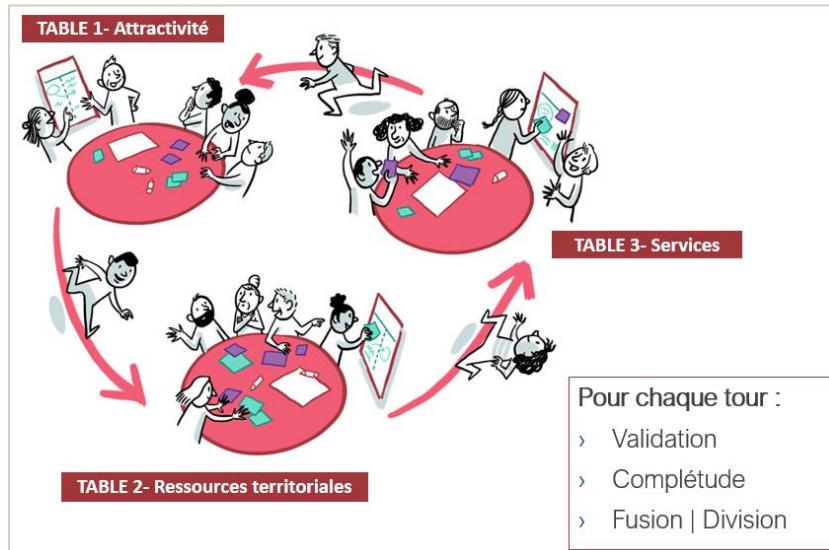
- L'auteur de programme a expliqué le travail effectué sur les enjeux du territoire pour les rédiger en objectifs spécifiques pour la stratégie.

##### Méthode de travail :

Suite à ces présentations, les membres de la CLDR ont travaillé sous forme d'un *World Café*, dans le but de valider les objectifs de développement constituant la proposition de stratégie.

Trois sous-groupes sont formés et animés par un agent (FRW ou Impact) qui prendra note des réflexions amenées aux différents objectifs. Chaque agent est responsable d'un axe de la stratégie : attractivité, ressources territoriales et services. Les secrétaires proposent aux membres de compléter les intitulés, de fusionner ou scinder des idées pour plus de clarté, ou de simplement valider l'objectif proposé.

Après 15 minutes, les secrétaires changent de table et recensent au groupe suivant ce qui a été dit précédemment. Cette animation permet de produire et d'enrichir collectivement les idées.



Visualisation de la méthode de travail World Café

Objectifs de développement validés :

Développer l'attractivité de la commune pour les jeunes	Soutenir un développement intégré à la vie locale, qui protège le cadre de vie et valorise les ressources territoriales	Mettre en place et assurer les services nécessaires à la population en s'appuyant sur une connectivité efficiente et des collaborations
<p>1- Maintenir et attirer une population jeune sur le territoire en lui facilitant l'accès au logement</p> <p>2- Développer et favoriser le développement d'un marché de l'emploi plus attractif pour les habitants</p> <p>3- Maintenir et développer l'offre en infrastructures pour les jeunes</p>	<p>1- Favoriser un tourisme accessible à tous, de qualité et soutenable pour les habitants et l'environnement</p> <p>2- Développer l'économie locale pour répondre aux besoins du territoire</p> <p>3- Améliorer le cadre de vie et valoriser les ressources locales</p> <p>4- Préserver, mettre en valeur et animer le patrimoine local</p>	<p>1- Améliorer la connectivité de Vresse-sur-Semois</p> <p>2- Développer et renforcer les services en particulier à destination des aînés</p> <p>3- Accroître l'accès aux services de santé</p> <p>4- Développer des alternatives et des collaborations en matière de mobilité</p>

**b. Approbation du projet de stratégie et finalisation du défi – 19 octobre 2022**

Lors de la réunion du 19 octobre 2022, l'auteur de projet a présenté la proposition de stratégie actualisée en fonction des remarques émises lors de la précédente réunion de CLDR.

Afin de continuer le travail sur la proposition de stratégie, les membres ont validé la dénomination des axes stratégiques. Une légère modification est cependant soulignée : l'axe 1 devient « développer l'attractivité de la commune pour tous les publics, notamment les jeunes ».

Ensuite, les membres se sont attelés à la création du défi global qui chapeautera la stratégie et permettra une meilleure communication du PCDR vers l'extérieur. La méthode utilisée sépare les membres en 3 sous-groupes et se déroule en trois temps :

- i. Définition de mots-clés permettant la réflexion
- ii. Rédaction d'un projet de défi en prenant en compte ces mots-clés
- iii. Mise en commun et débat afin d'obtenir le défi global de l'ODR

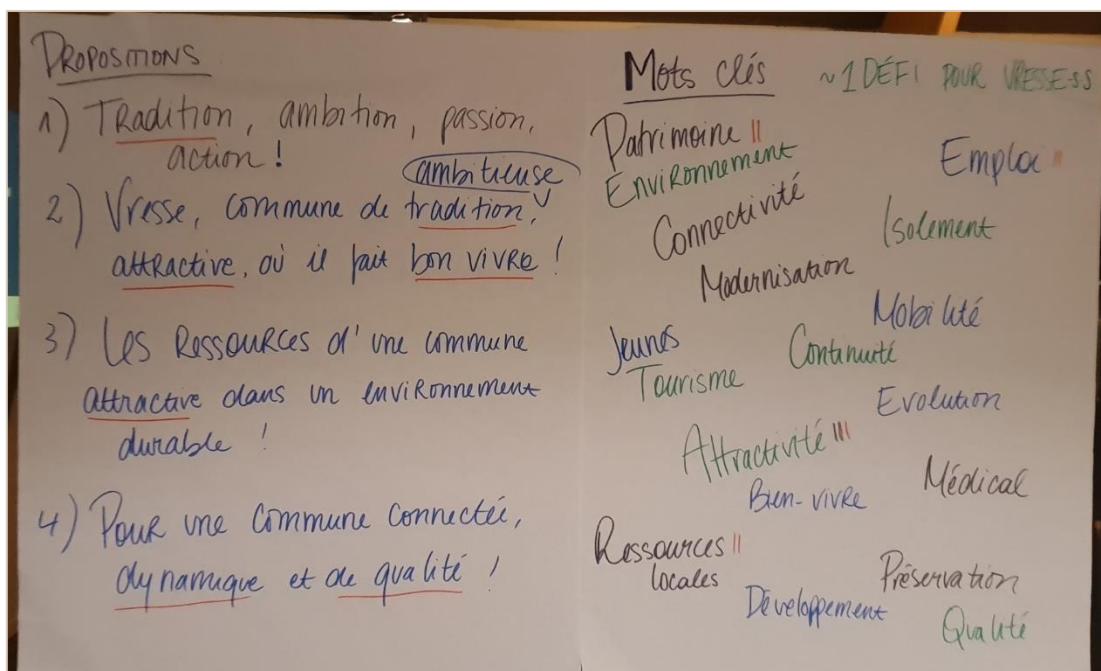


Illustration de la mise en commun des mots-clés et propositions de défi

Suite à quelques propositions intermédiaires, un défi final est proposé :

**VRESSE-SUR-SEMOIS : VERTE, VRAIE ET VIVANTE**

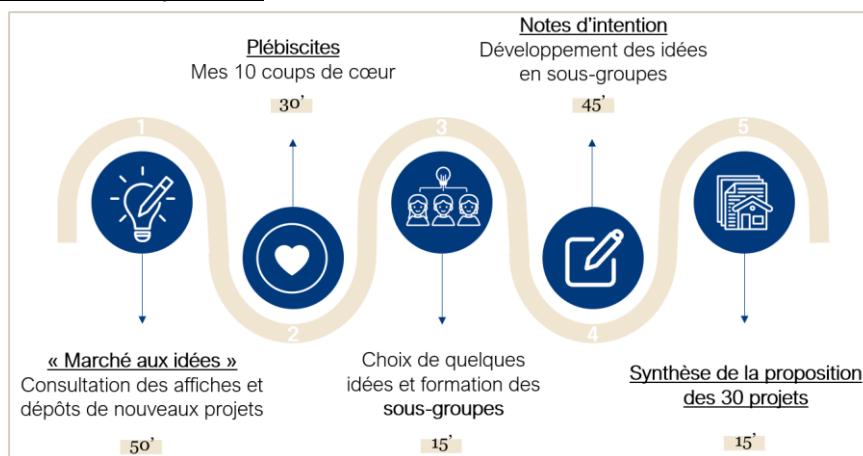
## 4.4. Priorisation des projets et validation de l'arbre stratégique

### a. Tri des projets – 21 novembre 2022

L'objectif de cette réunion était d'aboutir à un listing provisoire des projets à approfondir pour le PCDR, et d'affiner quelques-uns de ces projets sous la forme de fiches-projets (FP) synthétiques.

Pour faciliter l'atteinte de l'objectif, les participants ne partent pas d'une « page blanche ». Les idées de projets déjà émises lors des réunions de consultation de la population, des différents publics et des groupes de travail thématiques sont intégrées sur des posters. De nouvelles idées peuvent également être apportées en séance.

L'animation se déroule en 5 phases :



#### i. Marché aux idées

La stratégie récemment validée en CLDR est répartie sur différents posters dans la salle. Concrètement, un panneau par objectif est affiché aux murs où sont inscrites les idées de projets répertoriées comme exploitables pour le PCDR.

Durant 50 minutes, les participants prennent connaissance des idées injectées et peuvent déposer des idées neuves de projets (post-it prévus à cet effet) mais toujours en lien avec les objectifs de départ. Une fois proposées, elles appartiennent à l'ensemble du groupe.

#### ii. Plébiscites

Suite à ce premier temps, les membres de la CLDR sont invités à voter pour les projets qui leurs paraissent les plus importants à développer dans les prochaines années. Pour ce faire, chaque participant dispose d'un jeu de 10 gommettes (à disposer de la manière qu'ils le souhaitent).



## Programme Communal de Développement Rural Partie 2 : Résultats de la participation de la population

### iii. Création de sous-groupes de travail

Les participants peuvent choisir de devenir « meneurs » (secrétaire) d'une idée de projet ou rejoindre une de ces personnes et l'aider à développer l'idée. Ils peuvent passer de projet en projet pour apporter ce qu'ils peuvent ou rester sur une seule idée afin de la faire avancer.

Quand une personne choisit une idée, elle s'engage à « mener » le travail de développement de cette idée et à en être le rapporteur, le temps de la rencontre. Une fois la réunion terminée, le meneur termine sa tâche, il n'est pas le « réel » porteur de projet.

### iv. Notes d'intention

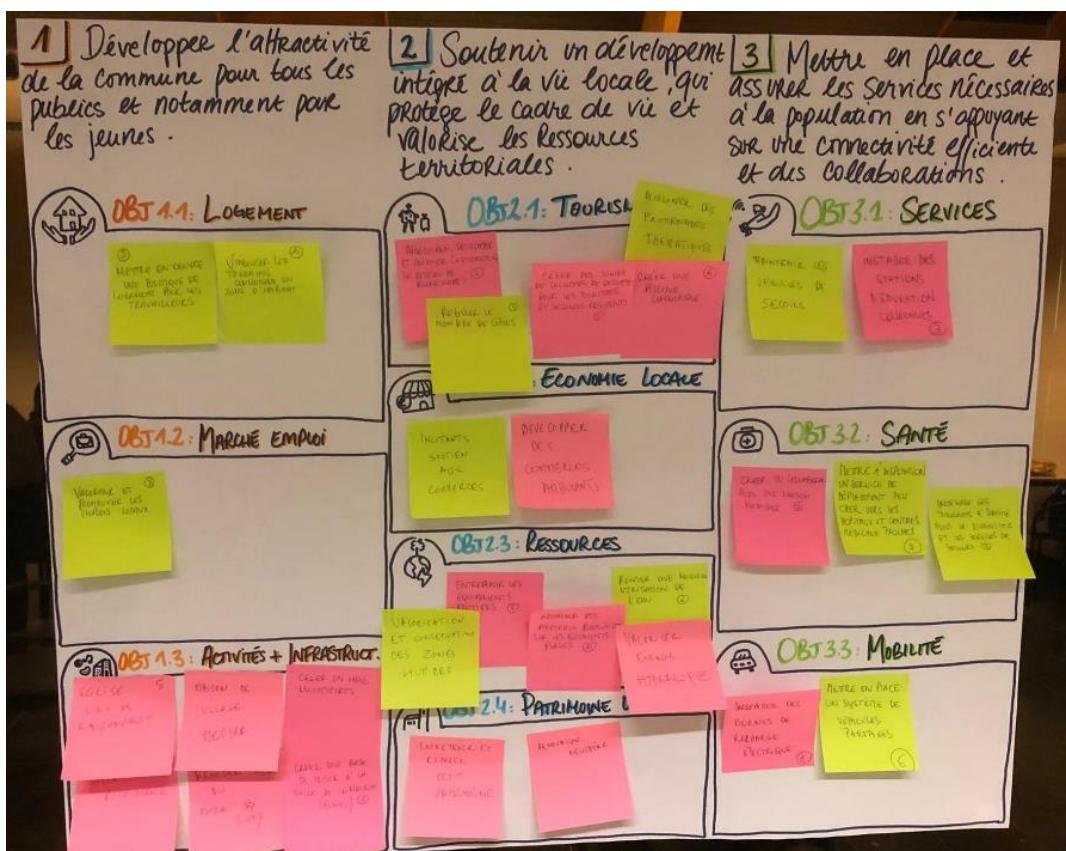
Le travail de développement d'une idée se fait à l'aide d'une fiche-projet synthétique.



Réunion de CLDR de tri des projets – 21/11/2022

### v. Synthèse de la proposition des 30 projets

Il s'agit d'une compilation des projets ayant reçu au moins trois plébiscites.



Visuel de la compilation des projets les plus plébiscités

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 2 : Résultats de la participation de la population

**b. Validation de l'arbre stratégique – 19 décembre 2022**

Le tableau repris ci-dessous représente les projets les plus plébiscités lors de la réunion précédente. Ils sont vus comme étant les projets prioritaires pour les membres de la CLDR et feront donc l'objet d'une réflexion supplémentaire par l'auteur de projet.

Développer l'attractivité de la commune pour tous les publics et notamment pour les jeunes	Soutenir un développement intégré à la vie locale, qui protège le cadre de vie et valorise les ressources territoriales	Mettre en place et assurer les services nécessaires à la population en s'appuyant sur une connectivité efficiente et des collaborations
<b>Objectif 1.1 :</b> Maintenir et attirer une population jeune sur le territoire en lui facilitant l'accès au logement  <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"><span>Mettre en œuvre une politique de logement pour les travailleurs</span></div> <div style="text-align: center;"><span>Viabiliser les terrains communaux en zone d'habitat</span></div> </div>	<b>Objectif 2.1 :</b> Favoriser un tourisme accessible à tous, de qualité et soutenable pour les habitants et l'environnement  <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"><span>Développer des promenades thématiques</span></div> <div style="text-align: center;"><span>Créer une piscine communale</span></div> <div style="text-align: center;"><span>Réguler le nombre de gîtes</span></div> <div style="text-align: center;"><span>Créer des zones de collectes de déchets</span></div> <div style="text-align: center;"><span>Améliorer, développer, entretenir et animer le réseau des promenades</span></div> </div>	<b>Objectif 3.1 :</b> Développer et renforcer les services pour tous, avec une attention particulière à destination des ainés  <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"><span>Installer des stations d'épurations collectives</span></div> <div style="text-align: center;"><span>Maintenir les services de secours</span></div> </div>
<b>Objectif 1.2 :</b> Développer et favoriser le développement d'un marché de l'emploi plus attractif pour les habitants  <div style="text-align: center;"><span>Valoriser et promouvoir les emplois locaux</span></div>	<b>Objectif 2.2 :</b> Développer l'économie locale pour répondre aux besoins du territoire  <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"><span>Développer des incitants à la création et au soutien des commerces et services</span></div> <div style="text-align: center;"><span>Développer des commerces ambulants</span></div> </div>	<b>Objectif 3.2 :</b> Accroître l'accès aux services de santé  <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"><span>Créer ou collaborer avec une maison médicale</span></div> <div style="text-align: center;"><span>Service de déplacement peu cher vers les hôpitaux et centres médicaux proches</span></div> <div style="text-align: center;"><span>Intégrer les soignants à domicile dans le diagnostic et les services de secours</span></div> </div>
<b>Objectif 1.3 :</b> Maintenir et développer l'offre en activités et infrastructures  <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"><span>Eglises lieu de rassemblement</span></div> <div style="text-align: center;"><span>Maison de village de Membre</span></div> <div style="text-align: center;"><span>Rénover la salle du Patro de Sugny</span></div> <div style="text-align: center;"><span>Salle polyvalente</span></div> <div style="text-align: center;"><span>Créer un hall multisports</span></div> <div style="text-align: center;"><span>Créer une base de loisirs à la salle de la mairie</span></div> </div>	<b>Objectif 2.3 :</b> Améliorer le cadre de vie et valoriser les ressources locales et énergétiques  <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"><span>Valorisation et conservation des zones humides</span></div> <div style="text-align: center;"><span>Valoriser énergie hydraulique</span></div> <div style="text-align: center;"><span>Entretenir les équipements routiers</span></div> <div style="text-align: center;"><span>Installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics</span></div> </div>	<b>Objectif 3.3 :</b> Développer des alternatives et des collaborations en matière de mobilité  <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"><span>Mettre en place un système de véhicules partagés</span></div> <div style="text-align: center;"><span>Installer des bornes de recharges électriques</span></div> </div>
	<b>Objectif 2.4 :</b> Préserver, mettre en valeur et animer le patrimoine local  <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"><span>Entretenir et réparer le petit patrimoine</span></div> <div style="text-align: center;"><span>Rénovation du Belvédère</span></div> <div style="text-align: center;"><span>Domaine Marial</span></div> </div>	

Cette réunion a également servi à trier les projets peu plébiscités. Sur base de vote à main levée (carton verts), les membres choisissent les projets qu'ils trouvent importants et souhaitent conserver dans le programme.



Les projets suivants n'ont pas été retenus :

- Créer une maison de village à Pussemange
- Créer une maison de village à Bohan
- Créer une chaudière communale fonctionnant avec des ressources locales
- Créer un système de centralisation des médicaments : contraintes légales
- Favoriser l'implantation d'un ambulancier indépendant : impossible à mettre en place
- Transport rapide vers les centres médicaux (hélicoptère) : pas du ressort communal

Le reste de la séance a été utilisé afin de continuer le travail sur les fiches synthétiques. De manière autonome, pendant 45 minutes, les participants remplissent les fiches-projets synthétiques qui sont réparties dans la pièce de manière aléatoire.

Note d'intention		frw
Nom du projet		
Équipe Nom des participants		Idée Description rapide de l'idée / du projet
Motivation Pourquoi ce projet vous paraît-il important, prioritaire ?		Durée
Lieu		Budget
Public cible A qui ce projet est-il destiné ? Qu'est-ce en bénéfice ?	Aides potentielles Qui peut soutenir/ aider ce projet ?	Obstacles potentiels Qui peut empêcher ce projet ?
Partenaires Qui associer / contacter ?		

## 4.5. Approfondissement des projets plébiscités

### a. Visite de terrain – 18 février 2023

Des lieux propices à accueillir un projet en développement rural ont été sélectionnés. Les membres de la CLDR ont donc visité, en ce samedi matin :

- La parcelle communale avoisinant la salle du conseil communal et l'espace Cogniaux à Vresse-sur-Semois ;
- La salle du Patro à Sugny ;
- L'église de Bagimont :
- L'ancienne école de Membre ;
- La salle de la Mairie à Bohan.



Photos de la visite de terrain du 18 février 2023

De manière générale, cette matinée a permis de visualiser, pour chacune de ces localisations, les potentielles utilisations, les possibilités d'aménagement, les points d'attention et contraintes.

## b. Réunions d'approfondissement des projets – mars à mai 2023

Les objectifs des prochaines réunions sont :

- D'obtenir des fiches-projets affinées et creusées sous la forme de fiches-projets (FP) synthétiques. Les pré-fiches réalisées lors des réunions de novembre et décembre sont utilisées comme base de travail.
- D'entamer la réflexion sur les projets qui seront jugés prioritaires dans le programme communal de développement rural.
- D'évaluer l'utilité de fusionner ou de scinder des fiches-projets pour plus de clarté.

5 réunions se sont été organisées sous les thématiques suivantes :



### Méthodologie des réunions :

Sur base de fiches-projets réalisées par l'auteur de programme, les agents de la FRW animent plusieurs sous-groupes en permettant aux membres de préciser, compléter ou modifier les informations reprises.

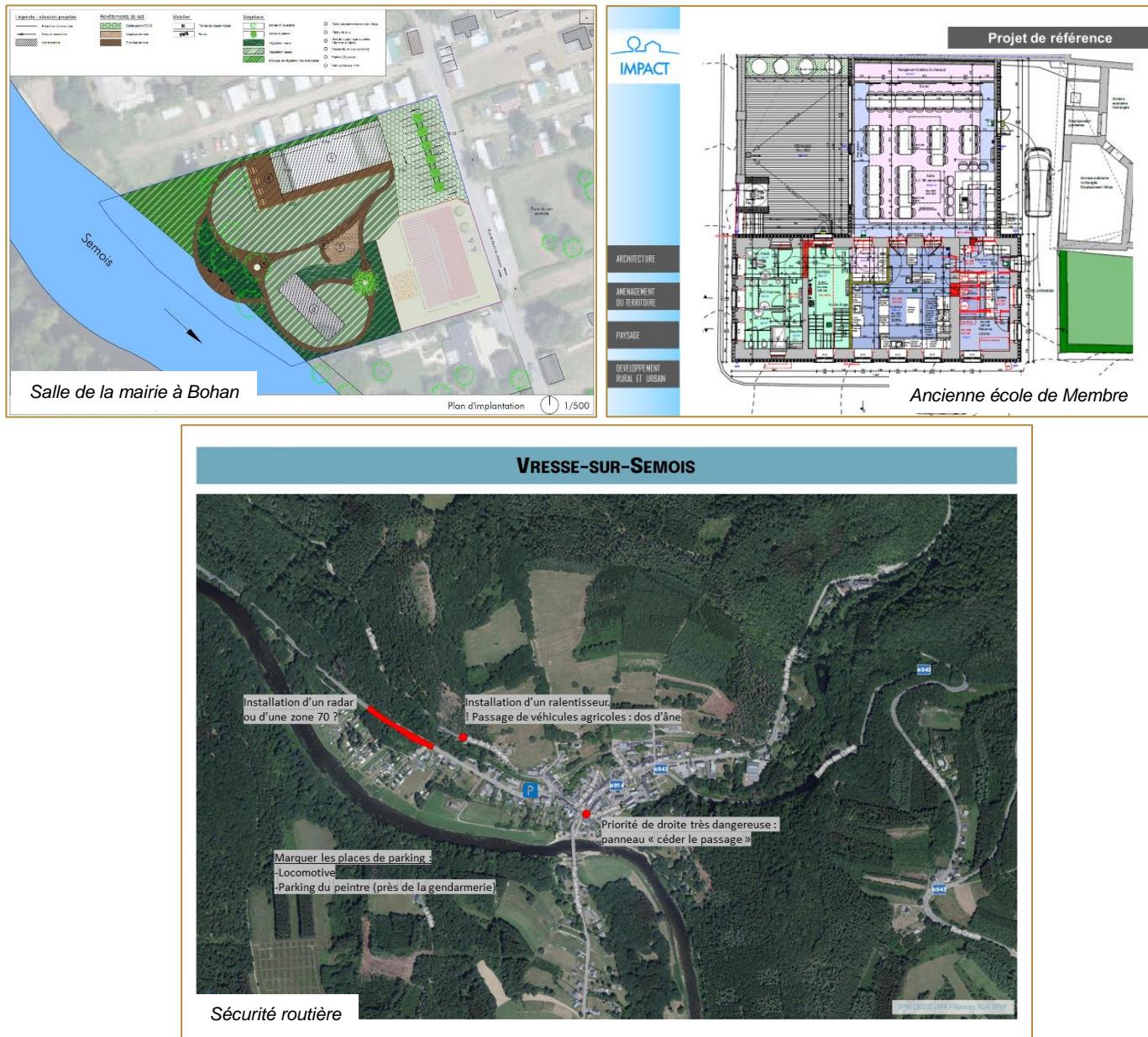
Entretenir et réparer le Petit Patrimoine Populaire (PPPW)	
<b>Lien avec la stratégie:</b> Soutenir un développement intégré à la vie locale, qui protège le cadre de vie et valorise les ressources territoriales	<b>Objectif opérationnel visé :</b> préserver, mettre en valeur et animer le patrimoine local
<b>Origine du projet:</b> Maitrise communale; Oui	<b>Budget:</b>
<b>Importance du projet:</b> ++	<b>Subsides du DR:</b> Non
<b>Localisation:</b> Territoire communal	<b>Description et justification du projet:</b> La commune présente de nombreux éléments du petit patrimoine populaire (lavoirs et fontaines, jeux de quilles, certains chemins de promenades, hangars à tabac etc.) que les villageois aimeraient mettre davantage en valeur notamment avec des panneaux explicatifs de l'histoire, ou encore de petits équipements adaptés en bois.
<b>Porteur du projet et partenaires potentiels:</b> Commune, subsides du PPPW, Maison du Tourisme	Un recensement du PPPW à Vresse-sur-Semois a été effectué entre 2019 et 2021 ( <a href="https://petit-patrimoine.vresse-sur-semois.be">https://petit-patrimoine.vresse-sur-semois.be</a> ). Les habitants souhaitent utiliser ce recensement afin d'effectuer des rénovations du petit patrimoine et le mettre en valeur en amenant un apport culturel et touristique. Ils aimeraient également utiliser la liste des arbres remarquables dans ce contexte.
	Autant les habitants que les touristes profiteraient de ces améliorations qui valoriseraient la commune.

En plus de cette méthode, certains projets d'aménagement ont été travaillés plus en profondeur.

- i. *La salle de la Mairie à Bohan* : création d'une salle polyvalente. L'auteur amène une esquisse et les membres débattent des différents aménagements présentés.
- ii. *L'église de Bagimont* : diversification de l'usage des bâtiments religieux. La volonté est d'utiliser la nef comme espace de rencontre pour les habitants du village. Les différentes démarches administratives sont alors précisées.

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 2 : Résultats de la participation de la population

- iii. *L'ancienne école de Membre* : plusieurs fonctions sont mises en avant, dont une maison de village.
- iv. *Salle du Patro de Sugny* : une fonction spécifique pour ce bâtiment d'état vétuste n'est pas encore ressortie.
- v. *Sécurité routière* : un travail sur carte de chaque entité. L'objectif était de localiser des zones problématiques ou avec des opportunités, de définir les besoins de ces zones, et de proposer des améliorations ou des aménagements pouvant y répondre.



Illustrations du travail des approfondissements projets

c. **Mise en lots finale – 5 juillet 2023**

L'objectif de la réunion est de classer les projets dans les différents lots en prenant en compte leur faisabilité et concrétisation dans le temps. En sous-groupes de 3 ou 4 personnes, les membres sont invités à échanger sur la proposition de mise en lots et à mettre en avant les éventuelles modifications à apporter.

La mise en lots finale est approuvée par les membres :

En cours sur le territoire	
<i>= toutes les initiatives déjà entreprises par la Commune ou d'autres opérateurs</i>	
Commune / CPAS	Développement de la communication communale
	Création d'un service social mobile et développement des livraisons à domicile
	Pérenniser le projet de boîtes à livres
	Mettre en place un encouragement communal à l'embellissement des villages
	Aménager le RAVeL
ADL	Mettre en œuvre des actions pour améliorer la connectivité sur tout le territoire
	Développement d'incitants à la création et au soutien des commerces et services
	Promotion des productions locales et recensement de l'artisanat
PNAM Parc National de la Semois	Promouvoir une gestion agricole durable
	Création d'un groupe de travail en lien avec le réseau de promenades
	Création d'une maison forestière
	Ouverture de points de vue sur les vallées
	Développement d'actions pour la coexistence des usagers de la forêt
BEP environnement	Création de zones de collectes de déchets
TEC	Mise en place de lignes TEC vers les gares belges et transfrontalières (intermodalité)
CR Semois-Chiers	Mise en œuvre des actions de sensibilisation sur les eaux usées
Centre touristique et culturel	Création d'un groupe de travail en lien avec le réseau de promenades
	Multiplier les supports de promotion touristique
	Développer une offre en sport nature
	Créer un musée du tabac = La Glycine

Lot 1	
<i>= projets prioritaires et réalisables dans les 3 premières années de validité</i>	
M	Création d'une salle polyvalente à la salle de la Mairie à Bohan
M	Diversification de l'usage des bâtiments religieux, églises de Bagimont comme lieu de rassemblement
M	Développement des énergies alternatives
M	Mise en œuvre d'action permettant l'entretien, la valorisation et la réparation du petit patrimoine
M	Création ou collaboration avec une maison médicale
I	Création d'une réserve de terrains communaux pour l'installation des jeunes
I	Création d'un règlement communal qui limite et conditionne les gîtes
I	Mise en place de mesures de renforcement pour l'accessibilité aux commerces
I	Mise en place d'actions en faveur de la biodiversité
I	Maintien des services de secours
I	Création d'un groupe de travail afin de réfléchir à toutes les alternatives pour améliorer les soins de santé en milieu rural

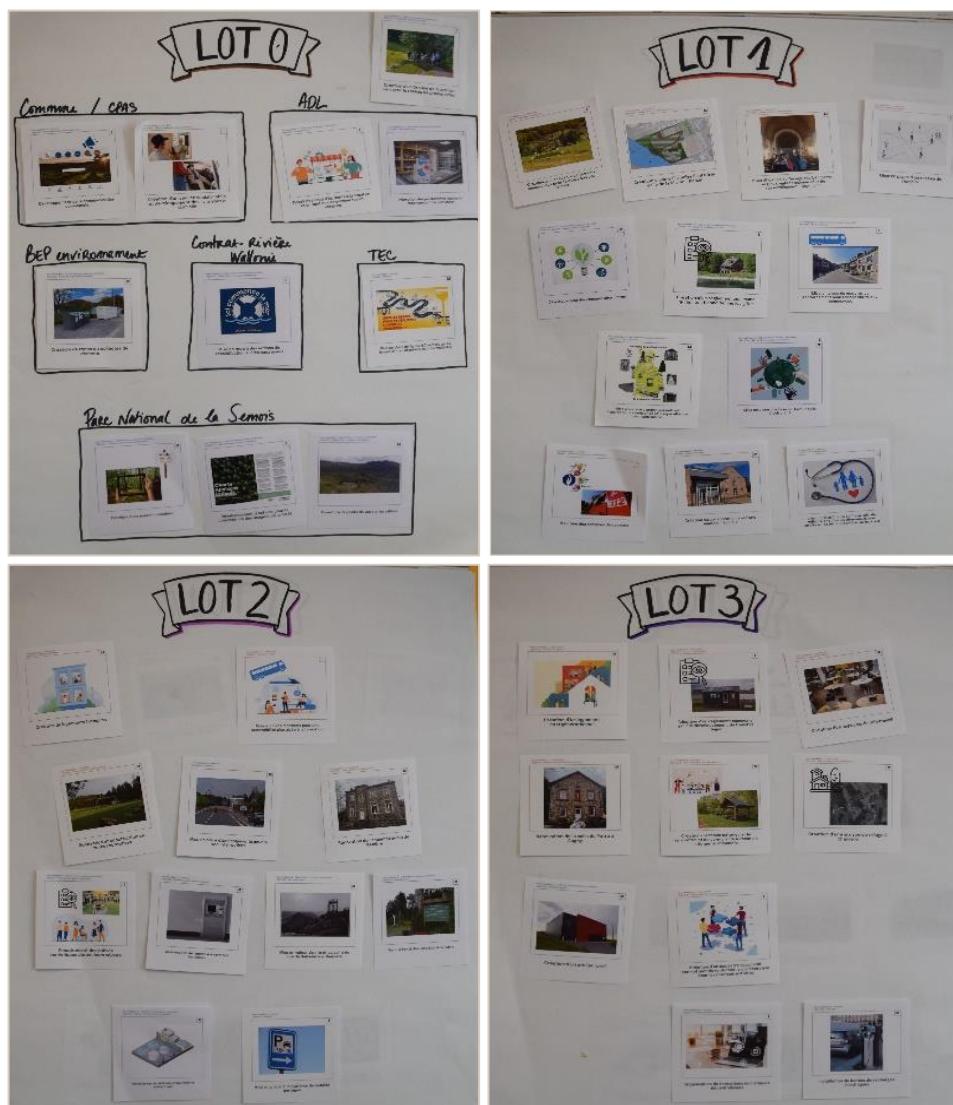
Lot 2	
<i>= projets réalisables dans les 3 à 6 ans de la validité</i>	
M	Rénovation de l'ancienne école de Membre
M	Création de logements tremplins
M	Rénovation et construction de zones récréatives
M	Mise en valeur du site et du point de vue du Belvédère à Chairière
M	Valorisation du Domaine Marial de Sugny
M	Installation de stations d'épurations collectives
M	Amélioration de l'accès aux services bancaires
M	Mise en place d'aménagements pour la sécurité routière
I	Mise en place d'un réseau de l'emploi

Programme Communal de Développement Rural  
Partie 2 : Résultats de la participation de la population

I	Mise en place d'actions pour une accessibilité plus aisée à la formation
I	Encadrement des publics touristiques durant leur séjours
I	Mise en place d'un système de mobilité partagée

Lot 3	
<i>= projets moins prioritaires, mis en place dans les dernières années de validité</i>	
M	Création d'un logement intergénérationnel
M	Création des espaces de télétravail
M	Rénovation de la salle du Patro à Sugny
M	Création d'espaces extérieurs de rencontre et de convivialité à vocation intergénérationnelle
M	Création d'une maison de village à Chairière
M	Création d'un atelier rural
M	Installation de bornes de recharges électriques
I	Adoption d'un règlement communal pour le développement de l'habitat léger
I	Création d'un cadastre associatif permettant de renforcer la collaboration pour les diverses activités
I	Organisation de formations numériques décentralisées

Au final, le PCDR comprend **20 projets matériels** (5 en lot 1, 8 en lot 2 et 7 en lot 3) et **13 projets immatériels** (6 en lot 1, 4 en lot 2 et 3 en lot 3).



Visuels de mise en lot finale

## 4.6. Finalisation du Programme Communal de Développement Rural

---

### a. Relectures des fiches-projets – 10 octobre et 7 novembre 2023

L'objectif de ces réunions était de compléter, d'amender et d'approuver les fiches-projets rédigées par l'auteur de projet. Des modifications ont été apportées : regroupement d'idées, fraction en plusieurs fiches, complétude.

La première réunion se concentrat sur les fiches du lot 1, qui ont été présentées et revues en plénière.

La seconde, sur les fiches des lots 2 et 3.

Pour cette réunion, la méthodologie utilisée était un peu différente : trois sous-groupes ont été constitués. Un animateur est présent à chaque table afin de prendre note des remarques émises et change de groupe toutes les 20 minutes. Chacun a la possibilité de s'exprimer sur les 20 fiches en ajoutant ou en modifiant certaines informations.

Les remarques sont reprises dans les différents comptes rendus en annexe.

### b. Présentation et approbation du PCDR par la CLDR – 29 mai et 10 juin 2024

L'auteur de programme et les agents de la FRW présentent la version finale du PCDR aux membres et distribuent le résumé de celui-ci. Les suites sont ensuite expliquées ; suivi des différentes approbations et présentation au Pôle Aménagement du Territoire.

Lors de la présentation, les membres de la CLDR ont jugé les montants de la fiche-projet « création d'une maison de village polyvalente à Bohan » trop importants. La décision prise a donc été de reprogrammer une réunion afin d'approuver officiellement l'avant-projet du PCDR et le projet de maison de village polyvalente à Bohan.

Une seconde rencontre s'est tenue le 10 juin afin d'approuver officiellement le programme. Les nouveaux plans sont présentés par l'auteur et validés à l'unanimité. Les modifications portent principalement sur le nombre de places assises et sur l'équipement prévu.

Lors de cette réunion, un membre de la CLDR s'est porté volontaire pour faire partie de la délégation qui présentera le programme au PAT : Mr Robert Dion représentera la commission.

**LES MEMBRES APPROUVENT A L'UNANIMITE L'AVANT-PROJET DU PCDR  
ET LA PREMIERE DEMANDE DE CONVENTION**

## ANALYSE DE LA PARTICIPATION

La commune de Vresse-sur-Semois enregistre un beau taux de participation tout au long de l'opération de développement rural.

Dès les réunions de consultations villageoises, 159 habitants ont participé aux différentes dates. Cela représente un pourcentage égal à 6,3% de la population communale. Soulignons l'importante part de la population des villages de Chairière (15,6%) et de Laforêt (12,8%) à avoir été présente lors des réunions des deux entités. Ce sont les villages de Alle (1,1%) et de Mouzaive (0%) qui sont été le moins représentés lors de ces rencontres.

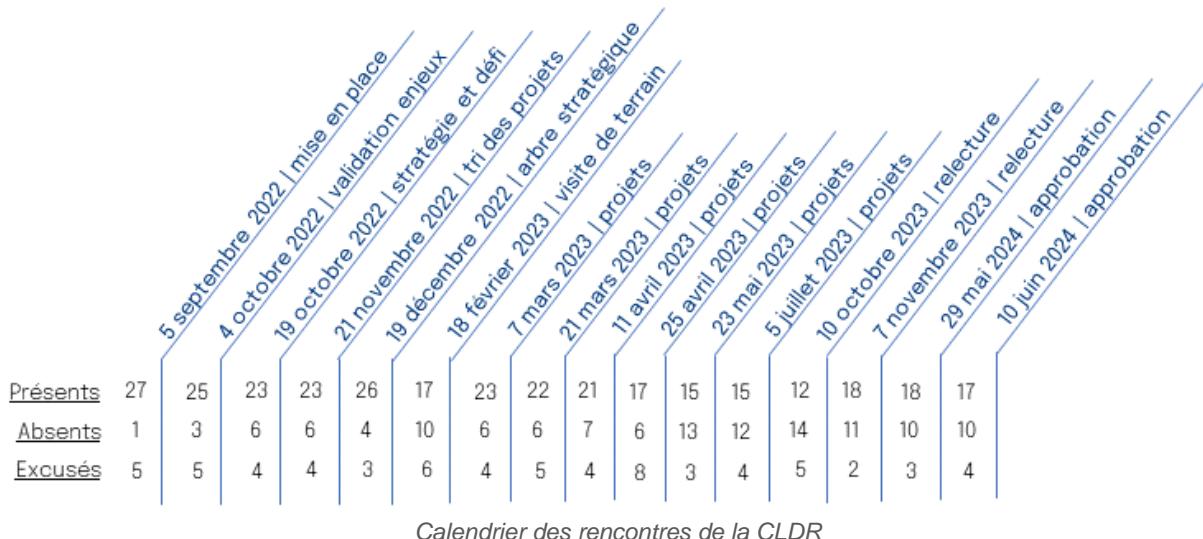
En prenant en compte les consultations des publics spécifiques, la participation communale se chiffre à 216 personnes consultées sur les 2 539 habitants au niveau communal.

Les groupes de travail thématiques se sont déroulé suite à ces consultations de publics spécifiques, avant la mise en place de la CLDR. Les réunions étaient donc ouvertes à toute la population, et a permis à d'autres habitants de faire partie du processus. Au total, 38 personnes ont participé aux GT, dont certains qui se sont rendus à plusieurs de ces rencontres.

En comptabilisant chaque personne présente à ces rencontres préalables à la mise en place de la commission locale, la Commune de Vresse-sur-Semois aura consulté 233 de ses habitants, ce qui représente **9,2% de la population communale**.

### Présence aux réunions de la CLDR :

Depuis la mise en place de la commission le 5 septembre 2022, les membres se sont réunis à 16 reprises.



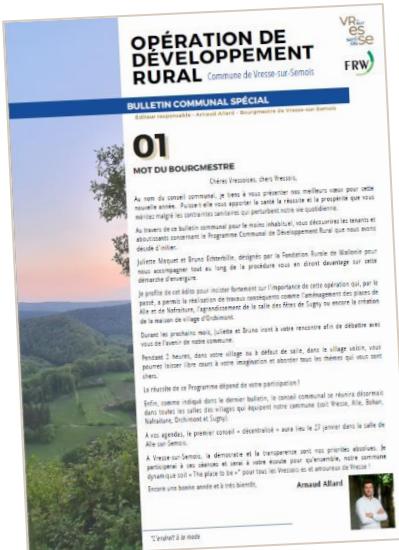
La moyenne de présence est de 20 membres sur 32, soit **62,5% de présence**.

## LA COMMUNICATION LIÉE A L'ODR

La communication de l'ODR sur la commune de Vresse-sur-Semois s'est faite via différents canaux. Le détail de chaque publication se trouve en annexe de ce document.

### Sites internet :

- Le site internet communal reprends les informations générales concernant l'opération de développement rural : <https://www.vresse-sur-semois.be/fr/ma-commune/pcdr>
- Le site internet dédié à l'opération de développement rural de Vresse-sur-Semois répertorie les actualités liées à l'ODR, les informations générales, ainsi que tous les comptes rendus des réunions : <https://www.pcdr-vresse.info>



### Toutes-boîtes :

Ce canal a été activé afin d'annoncer les différentes réunions de consultation, que ce soit dans les villages, pour les jeunes habitants, ou encore les réunions d'approfondissement sur les différentes thématiques (attractivité, services, territoire, et activités économiques).

### Bulletins communaux :

Plusieurs articles ont été insérés dans les bulletins communaux. Le premier était une édition spéciale uniquement consacrée à l'opération de développement rural. On y expliquait le cadre dans lequel se trouve le programme, le timing, le rôle de la commission locale de développement rural, et les dates des réunions de consultation des habitants. Ensuite, ce canal a été principalement utilisé afin de communiquer les résultats des réunions de consultation citoyenne et des groupes spécifiques avec tous les habitants du territoire communal.

### Réseaux sociaux :

Les publications ont été partagées via les pages Facebook de la Commune de Vresse-sur-Semois et de l'équipe Semois-Ardenne de la Fondation Rurale de Wallonie. Les contenus de celles-ci sont les rappels des dates de réunions villageoises, ou encore des informations légères sur les différentes réunions de la CLDR.

### Presse :

Un article est paru dans l'Avenir de Namur suite à la présentation du bilan à mi-parcours de l'élaboration présenté au Conseil communal.

### Fiche d'information :

Suite à la consultation du personnel communal, les agents du service population ont exprimé le besoin d'avoir une information facile à communiquer aux habitants qui s'interrogeraient sur le processus.

Ainsi, une fiche a été réalisée et installée à l'accueil de l'administration communale afin de faciliter ce partage d'information.

